



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le 19/10/2023

ID : 081-218101632-20231011-2023\_DEL89-DE



Séance du 11 OCTOBRE 2023

2023 / 04 / 25

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 25
REPRESENTES	: 08
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 04 Octobre 2023

Date d'Affichage : 04 Octobre 2023

Secrétaire de Séance : Laurent MONNIER

### Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, MONNIER Laurent, CHABBERT Cécile, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, ASSÉMAT Clothilde, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CÈNES Frédéric.

### Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par Agnès MAUREL  
BARENS Janine par André AMALRIC  
LAFONT Stéphanie par Séverine ARMERO  
CAUQUIL Fabrice par Corine ALBERT  
CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL  
IOUALALEN Valentin par Karine LOUP  
CARAGUEL Fabienne par Françoise ROUQUETTE  
BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT

### **OBJET : Délégation de pouvoir - Adoption des décisions prises**

Le Conseil Municipal,

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie par délibération du 7 Octobre 2020 ont été signés les arrêtés et décisions suivantes :

- Indemnité d'assurance proposée par BPCE Assurances IARD d'un montant de 425,44 € en réparation des dommages causés à une barrière située Parking de la Joie ;

- Indemnité d'assurance proposée par AXA France IARD en réparation des dommages causés à un mât d'éclairage public situé Boulevard Jean Bart ;
- Avenant n°1 au marché avec le groupement d'entreprises EIFFAGE Route/Sud-Ouest/TPMN d'un montant de 15 372 € dans le cadre de travaux de réfection de voirie et trottoirs ;
- Avenant n°1 au marché avec l'entreprise SPIE Batignolles Malet d'un montant de 13 804,08 € dans le cadre de travaux de réaménagement de la rue Méjanel ;
- Avenant n°1 au marché avec le groupement d'entreprises EIFFAGE Route/Sud-Ouest/TPMN d'un montant de 3 229,92 € dans le cadre de travaux de réfection de voirie et trottoirs ;
- Avenant n°2 avec le groupement d'entreprises EIFFAGE Route/Sud-Ouest/TPMN d'un montant de 2 305,20 € dans le cadre de travaux de réfection de voirie et trottoirs ;
- Rétrocession à la Ville de la case cinéraire n°51 acquise par M. Claude JULIEN le 12 Décembre 2019, moyennant le remboursement de la somme de 274,50 € ;
- Bail commercial et convention d'occupation précaire entre la Commune et M. et Mme Jean-Paul PUJOL pour le local commercial situé 15 Place Gambetta ;
- Indemnités d'assurance proposées par le cabinet Assurances PILLIOT assureur Protection Juridique et Fonctionnelle d'un montant global de 5281 euros ;
- Modification de la régie de recette pour l'encaissement des droits de participation à diverses manifestations sportives et culturelles organisées par la Ville ;
- Convention avec la FOL pour l'organisation de spectacles culturels destinés aux élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées ;
- Droit d'inscription à la manifestation « Marché de Noël » ;
- Tarifs à la vente des produits « Trail de la passerelle ».

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Laurent MONNIER



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication*